Marcher sur le bois : sabot, galoche, patin et socque d'après les artéfacts archéologiques

Véronique Montembault Avec la contribution de Corinne Toumi pour la recherche iconographique

RÉSUMÉ

Les termes de sabot, socque, patin de bois ou de cuir sont souvent utilisés dans les inventaires de mobilier archéologique. Mais à quoi correspond ce mobilier et ce vocabulaire est-il vraiment adapté à sa désignation ? Après avoir proposé un classement typologique d'un corpus de 95 pièces à semelle de bois et de liège et esquissé une évolution chronologique, une confrontation avec les textes et les représentations permet d'en proposer une dénomination et d'entrevoir leur utilisation.

Mots-Clés: sabot, patin, socque, galoche, méthodologie d'analyse, typologie, artisanat, Moyen Âge.

ABSTRACT

The words woodenshoe, socque, wooden patten or leather patten are often used to describe archaeological discoveries. But, what are exactly these artefacts and is this vocabulary really adapted to describe it? Ninety-five pieces with wooden and cork soles are analysed into this article to propose a typological as well as a chronological classification. Then, texts and representations are studied to name these types, and to glimpse their use.

KEYWORDS: wooden shoe, patten, socque, galosh, analysis methodology, typology, Middle Ages.

1. Introduction

« Quel est le plus ancien artéfact attestant l'utilisation du sabot au Moyen Âge? ». Répondre à cette question ne se limite pas à citer les découvertes de Zwolle et d'Amsterdam, datées du 14e siècle (Goubitz et al., 2001 : 272). En effet, suivant la terminologie actuelle, un sabot est une chaussure faite d'une seule pièce de bois évidée. Est désigné comme « chaussure façon sabot » tout modèle de toute autre matière dont la forme évoque plus ou moins celle d'un sabot traditionnel (Rama, 1973 : 337). Ce qui prime dans la désignation, ce n'est donc pas la matière, mais la manière dont l'objet est porté, c'està-dire en lieu et place d'une chaussure. Or, les contextes de découverte des exemplaires hollandais ne fournissent pas cette précision. Les représentations et les textes contemporains des périodes de production des artéfacts le pourraient-ils?

D'autre part, les fouilles archéologiques ont également livré, non seulement des semelles de bois avec un dessus¹ en peau travaillée², mais aussi d'autres éléments dont le soubassement est fait de liège. Serait-il possible de proposer une grille d'analyse de l'ensemble de ces productions permettant d'entrevoir une typologie ?

Dans un premier temps, après un état de la question, la présentation de notre corpus et de ses limites, la grille d'analyse utilisée sera exposée, ainsi que ses résultats. Puis, après avoir explicité le mode de sélection des sources textuelles et iconographiques, une

Pour la définition des termes techniques, se référer au glossaire en fin d'article.

² Seules les peaux travaillées avec des tanins végétaux se conservent sur des sites gorgés d'eau. Le tanin peut avoir été introduit selon différents procédés. Certains donnent de la peau semi-tannée et d'autres de la peau tannée à cœur. Seule cette dernière peut être dénommée « cuir » (Deborde & Montembault, 2021). Pour éviter toute confusion, nous avons choisi d'utiliser dans cet article le terme de peau travaillée.

dénomination des types identifiés sera proposée, ainsi qu'une interprétation de l'organisation des artisanats intervenant dans la chaîne opératoire de fabrication des artéfacts.

2. Sabot, patin, socque et galoche dans les collections archéologiques

2.1. État de la question

La calcéologie raisonnée appliquée aux collections médiévales est une discipline récente puisque, après les prémices initiées par Albert Gansser-Burckhardt en 1940, il faut attendre le courant des années 1970 pour que les archéologues et restaurateurs s'intéressent à nouveau à ce sujet (Volken, 2014 : 16). Leurs travaux se sont concentrés sur les chaussures dont le semelage est fait de peau travaillée, laissant généralement peu de place aux pièces dont le soubassement est en bois ou en liège (Montembault, 2016 : 73). Cette différence de traitement peut s'expliquer par la nature même des artéfacts. Plus rares, fragmentés et parfois recoupés avant le rejet, il est de fait plus difficile d'interpréter ces éléments isolés et de mettre en évidence leurs caractéristiques permettant d'élaborer une typologie. Par exemple, Marquita Volken note qu'avant la découverte de pièces complètes, des dessus en peau travaillée, lacunaires, avaient été interprétés comme des éléments de sellerie (Volken et al., 2020 : 141). De même, les bandes et clous de crampons découverts à Lille et Tourcoing n'ont été que très récemment identifiés comme des éléments de patin³. Souvent, les bandes de peau intercalées entre la claque et les clous sont confondues, lorsqu'elles sont découvertes isolées, avec des reliquats de ceinture anciennement porteurs de clous décoratifs.

En outre, pour nommer les artéfacts, les auteurs s'intéressent à la forme générale et non à l'usage. Ils désignent ainsi par le terme sabot toute pièce à semelle de bois et empeigne couvrant largement l'avant-pied, comme par exemple pour l'objet découvert sur le site de Hollognes-aux-Pierres (Gémis et al., 2017 : 45 ; fig. 13).

Alors que nombre de publications étaient jusque-là des monographies de sites, Olaf Goubitz propose, dans « Stepping through time », une approche globale des artéfacts à semelle de bois et de liège prenant en compte les découvertes provenant de différents sites européens. Son principal critère de classement est la nature des matériaux constitutifs de la pièce (fig. 1). Dès lors qu'une portion du dessus est en bois, il regroupe les pièces dans le même type qu'il dénomme « sabot » (Goubitz et al., 2001 : 271-274).

Dénomination de l'artefact	SABOT	PATIN		
		K	u	
		PATIN	PATIN	
		DE BOIS	DE CUIR	
Composition de	Bois	Bois	Liège enrobé	
la semelle	DOIS	DOIS	de peau	
Composition du dessus	Tout ou partie en bois	Peau travaillée	Peau travaillée	

Fig. 1 – Mode de classement et de dénomination des objets mis en place par Olaf Goubitz.

Si le dessus est en peau travaillée, il regroupe les éléments dans un type qu'il dénomme « patin ». Il distingue ensuite deux sous-types en fonction de la nature du semelage. D'un côté nous trouvons ainsi les « wooden pattens » ou « patins en bois », de l'autre les « leather pattens » ou « patins de cuir » (Goubitz et al., 2001 : 249-270). Ce mode de classement est aujourd'hui celui appliqué par tout auteur étudiant ce genre d'artéfacts (Moens, 2020 : 77-85). Récemment, Marquita Volken a proposé une typo-chronologie des « patins de bois » sur la base de l'analyse de pièces anglaises, allemandes, hollandaises et polonaises (Volken, 2020 : 137). Son principe de dénomination semble sujet à réflexion. En effet, si la plupart des types sont dénommés d'après le nom du site sur lequel le premier exemplaire est identifié, elle utilise le terme de « pantoufle » pour désigner les modèles dont l'extrémité du dessus est pleine (Volken, 2020 : 137). Si la pertinence de ce caractère est suffisante pour définir un type, pourquoi dès lors en faire un sous-type des patins de bois et lui attribuer une dénomina-

³ Montembault, à paraître.

tion rompant avec celle utilisée pour désigner les autres pièces ?

Serait-il possible, à partir des artéfacts étudiés par ces auteurs et d'autres découvertes, d'élaborer une autre grille de lecture ?

2.2. Le corpus étudié et ses limites

Le corpus a été construit afin de couvrir à la fois une grande partie de l'Europe allant de la France à la Suède et une vaste période chronologique, puisque la pièce la plus ancienne est datée de la fin du 12^e siècle et la plus récente du tout début du 16^e siècle. Deux types de sources ont été prises en considération : les documents primaires représentés par les collections auxquelles nous avons eu accès, et les sources secondaires constituées des publications, des rapports d'études, des clichés et des relevés.

Dans le tableau de collecte de données, le choix a été fait d'ouvrir une entrée par artéfact. Après y avoir renseigné la nature du semelage et la pointure⁴, ont été précisés, pour les semelles de bois, l'essence, le profil et la surface de la semelle (plate ou creusée dans l'avant-pied), et le genre de soubassement (aucun, rectiligne, arrondi ou tronconique). Pour les dessus, ont été collectés le type de matériau (bois ou peau travaillée) ; puis pour les dessus en peau travaillée, l'espèce animale, la présence d'une claque pleine ou d'une bride, la forme de cette bride, ainsi que son mode d'attache (clou ou boucle) si elle est bipartite.

De notre corpus initial, nombre de sources secondaires ont dû être écartées, car les informations publiées étaient parfois trop lacunaires pour permettre de renseigner le tableau de collecte. Ainsi, dans l'ouvrage sur les collections découvertes à Londres, sont mentionnées les différentes essences et espèces animales (Grew & de Neergaard, 1988 : 98, fig. 17). Mais, comme le texte ne mentionne pas les références des artéfacts, il est impossible d'exploiter ces informations. De même, lorsque la semelle est complète, peu d'auteurs en précisent la pointure, interdisant, de fait,

de renseigner le champ « artéfact pour enfant ou adulte ». Enfin, les dessins de restitutions sont rarement accompagnés de clichés. Or, plusieurs de ces représentations doivent être prises avec prudence, comme pour l'objet provenant des fouilles de Kampen qu'Olaf Goubitz nous dit avoir fait de mémoire (Goubitz *et al.*, 2001 : 272).

C'est pourquoi notre corpus a été réduit à 96 objets provenant d'Allemagne (Duisburg, Einbeck, Höxter, Luneburg, Northeim, Stargard, Würtemberg), d'Angleterre (Londres), de Belgique (Bruges, Hollogne-aux-Pierres, Malines, Namur, Walraversijde), de France (Lille, Metz, Montpellier, Rodez, Saint-Denis, Saint-Omer, Tourcoing), des Pays-Bas (Amsterdam, Bois-le-Duc, Culemborg, Delft, Deventer, Dordrecht, Gouda, Groninge, Haarlem, Heumen, Horn, Leide, Medembik, Monnickendam, Nieuwlande, Nimege, Oldenzaal, Oostereschde, Ossendrecht, Tilburg, Veere, Zwolle), de Suède (Stockholm).

En l'état actuel des sources disponibles, certains champs de notre tableau restent à renseigner. Cependant, même lacunaire, il permet de mettre en évidence plusieurs caractéristiques au sein des productions et de dégager une typologie.

2.3. Proposition de classement typologique

Le critère majeur de répartition est la nature du matériau constitutif de la semelle : bois ou liège. Nous avons donc deux grands types (fig. 2) : les semelles de bois (type P) et les semelles de liège enrobées de peau (type G).

2.3.1. Les éléments à semelle de bois : le type P

Quarante-six objets ont été pris en compte. Ils proviennent de sites allemands (Duisburg, Einbeck, Lüneburg, Northeim, Stargard), anglais (Londres), belges (Hollogne-aux-Pierres, Malines, Namur, Walraversijde), français (Lille, Metz, Montpellier, Saint-Denis, Tourcoing), bataves (Amsterdam, Bois-le-Duc, Culemborg, Delft, Deventer, Dordrecht, Gouda, Groninge, Haarlem, Leide, Medemblik, Monnickendam, Nieuwlande, Ossendrecht, Tilburg, Veere, Zwolle) et suédois (Stockholm).

⁴ Dans les sources secondaires, souvent seule l'appartenance à la population (enfant ou adulte) est indiquée. Il conviendrait, lors de la poursuite de ce travail, de déterminer précisément ces pointures.

Type	P				G	
Composition de la semelle	Bois				Liège enrobé de peau	
Composition du dessus	Bois	Peau travaillée				Peau travaillée
Sous-Type	P1	P2				
Variante		P2a	P2b	P2c	P2d	
Profil de la semelle vue du dessus						
Vue de profil		Reserve		7		

Fig. 2 – Mode de classement appliqué au corpus (© V. Montembault).

Ils peuvent être conçus à partir d'une pièce de bois qui a été évidée (type P1), ou bien ils sont constitués d'une semelle pourvue d'un dessus en peau travaillée (type P2). Le montage est alors réalisé par cloutage sur la tranche de la semelle. Afin d'éviter les trop grandes tensions dans la zone du clou qui pourraient entraîner des déchirures, une petite bride de métal ou de peau travaillée est placée entre la claque et le clou (fig. 3).

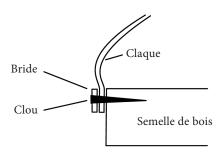


Fig. 3 – Vue en coupe du système de cloutage (© V. Montembault).

2.3.1.1. Dessus en bois : le sous-type P1

Les objets de ce type sont fabriqués à partir d'une bille de bois qui a été évidée. Hormis pour la pièce d'Amsterdam taillée dans de l'aulne (*Alnus sp.*; Baart, 1982 : 55-58), l'essence utilisée n'est pas mentionnée dans les publications consultées. Très peu de pièces sont répertoriées mais les plus complètes comportent toutes la même caractéristique, c'est-à-dire un petit quartier bas qui permet de maintenir l'arrière du pied en place. Bien que les artéfacts soient usés, les semelles

gardent les traces des petits socles permettant de les surélever (Goubitz *et al.*, 2001 : 272).

Ils sont attestés dans trois villes, toutes hollandaises (fig. 4). L'objet qui semble le plus précoce est celui taillé dans de l'aulne découvert à Amsterdam, puisqu'initialement daté du dernier tiers du 13° siècle (1275; Baart, 1982: 55-58). Cependant, sa chronologie semble avoir été corrigée ultérieurement, puisque Olaf Goubitz le présente comme datant du 14° siècle (Goubitz et al., 2001: 272). Une des pièces découvertes à Zwolle est datée d'avant 1362. Nous en trouvons enfin à Dordrecht et également à Zwolle pour le 15° siècle (Goubitz et al., 2001: 272-273).

Ce type semble donc avoir été en usage à partir de l'extrême fin du 13° siècle, même si la majorité des découvertes couvre les 14° et 15° siècles.

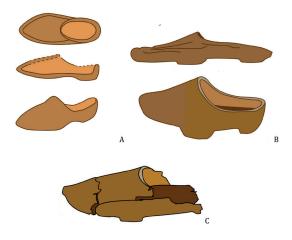


Fig. 4 – Dessin des modèles de type P1 (© V. Montembault d'après Goubitz *et al.*, 2001 : 272, fig. 2 et 3 ; 273, fig. 8).

2.3.1.2. Dessus en peau travaillée : le sous-type P2

Les objets sont faits de l'association d'une structure en bois pour la semelle et de peau travaillée pour le dessus. Dans quelques cas, des crampons en fer peuvent avoir été rajoutés sous la semelle, soit pour en prévenir l'usure, soit pour éviter de glisser sur la neige ou la glace par exemple. Ils sont parfois, comme à Einbeck, Lille ou Tourcoing⁵, les uniques vestiges qui nous sont parvenus (Heege, 2020). D'autres fois, seule la bande de métal ou de peau⁶ intercalée entre le dessus et le clou est retrouvée.

Les dessus sont généralement très fragmentaires, mais les indices encore présents permettent de classer les éléments dans ce sous-type. Ainsi, à leur base, se trouvent des perforations typiques d'un cloutage (fig. 5). Dans certains cas, le cuir a délibérément été tranché à ras des clous, probablement pour récupérer la semelle usée et la brûler. En effet, la peau dégage une très forte odeur à la combustion et doit donc être prélevée avant que la semelle soit mise au feu. Dans ce cas, c'est le système de fermeture, pour les pièces à brides séparées, qui va permettre d'identifier l'appartenance typologique. De fait, la bride extérieure au sommet arrondi ou carré comporte une petite incision. La bride intérieure, qui se prolonge en pointe, vient s'y glisser et le tout est maintenu en place par un petit clou. C'est ainsi que l'artéfact découvert sur le site du boulevard Paixhans à Metz, bien que coupé à sa base, a pu être identifié comme la bride extérieure d'un patin à semelle de bois (fig. 6). Il a ainsi été possible de déterminer que la pièce était destinée à chausser le pied gauche.

Cependant, il n'a pas été possible d'identifier sa variante puisqu'aucune portion de la semelle n'a été retrouvée.

De fait, quatre variantes du sous-type 2 ont été distinguées suivant la combinaison entre les critères suivants :

- Surface de la semelle qui peut être plate
- Forme du soubassement qui peut être absent, rectiligne, arrondi ou tronconique.

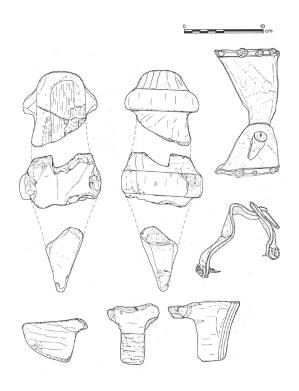


Fig. 5 – Dessin de la bride du patin découvert sur le site de la rue Taison à Metz. La lanière de cuir est encore en place à la base des brides. La vue de profil montre bien le système d'imbrication entre les brides intérieure et extérieure. La vue du dessus indique de quelle manière le petit clou est fiché dans les deux brides afin de les maintenir en place (© CETBGE).

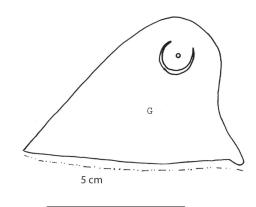


Fig. 6 – Dessin de la bride extérieure du patin gauche découvert sur le site du boulevard Paixhans à Metz.

La base de la bride a été tranchée avant le rejet

(© V. Montembault).

⁵ Montembault, à paraître.

⁶ Il est courant que cet élément soit interprété comme un reliquat de ceinture ou de lanière anciennement ornée de clous décoratifs.



Fig. 7 – Vue de la paire de patins découvert sur le site de la Grand'Place à Tourcoing (© J. Barbieux, Ville de Tourcoing).

2.3.1.2.1. Les semelles plates et soubassements rectilignes ou incurvés : la variante P2a

Ce groupe est représenté par des pièces dont la partie supérieure de la semelle est plate. Le dessous est évidé afin d'alléger le poids de la semelle, et deux soubassements de forme rectiligne ou arrondie sont disposés sous l'emboîtage et l'avant-pied (fig. 7). Ces soubassements sont souvent renforcés par la pose de crampons en fer maintenant en place une barrette métallique. Neuf objets sont référencés, dont une paire datée de la période 1218-12807 découverte à Tourcoing, qui a été taillée dans du saule (Salix sp.; fig. 7). Les fouilles de la Grand-Place à Tourcoing ont par ailleurs été l'occasion de mettre au jour d'autres crampons désolidarisés de leur support. La similitude de forme avec ceux encore en place les a fait identifier comme appartenant à des pièces de type P2a. Notons que des pièces métalliques, elles aussi datées du 13e siècle, ont été mises au jour lors des fouilles du palais Rihour à Lille⁸ (fig. 8). Daté des 13^e-14^e siècles, mentionnons aussi l'artéfact façonné dans du bois d'olivier (*Olea europaea*) recueilli anciennement à Montpellier et qui possède également des soubassements renforcés par des plaques de métal (Leenhardt *et al.*, 1999 : 169).

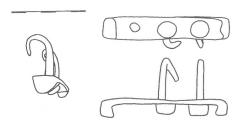


Fig. 8 – Dessin du système de crampon mis au jour sur le site du palais Rihour à Lille (© J. Barbieux, Ville de Tourcoing).

Enfin des patins plus complets et datés entre la fin du 12^e siècle et le début du 14^e siècle ont été découverts à Northeim, Medemblik et Stargard (Volken, 2020 : 137, 143 et 145), Londres (Grew & de Neergaard,

⁷ La reprise de l'étude du site est actuellement en cours. À son issue, il est probable que la datation sera probablement plus proche du milieu du 13^e siècle (Montembault, à paraître).

⁸ Nous remercions José Barbieux, archéologue municipal à Tourcoing, pour ces informations inédites.

1988 : 92), Dordrecht et Niewlande (Goubtiz *et al.*, 2001 : 257).

Si la plupart des pièces semblent montrer une empeigne couvrante faite d'une seule pièce de peau, les découvertes de Tourcoing, quant à elles, sont surmontées de deux petites brides de forme triangulaire.

Ce sous-type P2a semble avoir été en usage de la fin du 12° siècle au début du 14° siècle.

2.3.1.2.2. Les semelles creusées et petits soubassements : la variante P2b

Ce groupe est représenté par l'unique découverte de Dordrecht datée du bas Moyen Âge (Goubtiz *et al.*, 2001 : 272 ; fig. 9).

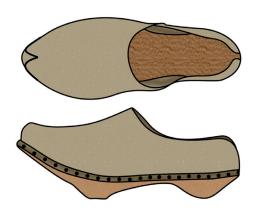


Fig. 9 – Dessin du patin découvert sur le site de Dordrecht et daté du bas Moyen Âge (© V. Montembault d'après Goubitz *et al.*, 2001).

La semelle, à deux petits soubassements, comporte un bout relevé. La tige, toute en peau travaillée, recouvre non seulement l'intégralité de l'avant-pied, mais, comme pour les objets en bois du type P1, se prolonge en un petit quartier bas.

2.3.1.2.3. Les semelles creusées et soubassements de forme tronconique : la variante P2c

Avec vingt-trois artéfacts référencés sur dix-neuf sites, c'est le type le plus représenté⁹. La semelle comporte généralement une

forme profilée. L'avant-pied est recreusé de manière à ce que la chaussure vienne s'y encastrer et y soit comme bloquée pendant la marche (fig. 10). Les soubassements sont de forme tronconique. Les pièces ayant été portées, il est difficile de déterminer la hauteur d'origine de ces soubassements. Mais, si l'on se réfère à la pièce découverte à Metz, ainsi qu'au tableau de « L'extraction de la pierre de folie » peint en 1550 par Henri Blès, cette valeur peut être très importante (fig. 11 et 12).

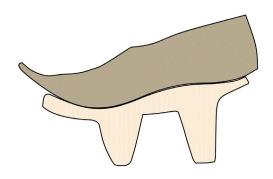


Fig. 10 – Vue de profil d'une chaussure mise en place sur un patin. L'absence de bride permet de bien visualiser le creusement de l'avant-pied et l'encastrement de la chaussure (© V. Montembault d'après Swann, 2001).



Fig. 11 – Vue de la pièce mise au jour à Metz sur le site du Boulevard Paixhans (© Grimmer).

Les objets sont rarement complets et il est par conséquent difficile de mettre une évolution en évidence. Cependant, au 13° siècle, et comme l'attestent les découvertes de Dordrecht ou les perforations visibles sur la tranche des semelles, les dessus semblent faits d'une grande pièce de cuir couvrant une large surface de l'avant-pied (Goubitz *et al.*, 2001 : 256). Aux 14° et 15° siècles, cette surface se réduit et se compose généralement de deux

⁹ Par ordre alphabétique des sites, nous le trouvons à Amsterdam, Bois-le-Duc, Culemborg, Delft, Deventer, Dordrecht, Duisburg, Freiberg, Gouda, Groninge, Hollogne-aux-Pierres, Lübeck, Lüneberg, Malines, Metz, Namur, Stockholm, Walraversijde, Würtemberg.



Fig. 12 – L'extraction de la pierre de folie par Henri de Blès, vers 1550. La robe entrouverte de l'homme de droite laisse entrevoir l'importante hauteur des soubassements de ses patins (© Wikimedia, https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/6b/B._Removing_the_rocks_in_the_head.jpg).

triangles assemblés sur le cou-de-pied par un petit clou, ou plus rarement par un laçage. Parallèlement, à partir du premier quart du 15° siècle, le dessus enveloppant tout le dessus du pied semble trouver un certain regain, puisqu'il est attesté par deux pièces dans le village de pêcheurs de Walraversijde (Schietecatte, 2000 : 192, n° 318 et 193, n° 324). Il est également référencé sur le site de Hollogne-aux-Pierres par le seul artéfact complet de cette variante (Gémis *et al.*, 2017 : 45). Les semelles semblent plus massives que celles

des exemplaires à brides. Pour bien englober leur profil, l'extrémité de la pointe du dessus, comme le montre la pièce de Hollogne-aux-Pierres, est fendu puis recousu (fig. 13). Sur cet objet, destiné à un enfant¹⁰, c'est une petite plaque de fer qui a été intercalée entre la peau et les clous.

¹⁰ Sa pointure est estimée à un 20 en points de Paris.



Fig. 13 – Vue de la pièce mise au jour dans le puits d'Hollogne-aux-Pierres (© Préhistomuseum).

Lorsque l'identification de l'essence a été réalisée (uniquement sur six exemplaires), elle met en évidence l'utilisation du saule (Salix sp.) pour la pièce découverte à Amsterdam et du peuplier (Populus sp.) pour les trois exemplaires découverts à Namur. Malheureusement, l'état de conservation des deux exemplaires de Lüneburg interdit de trancher entre le saule et le peuplier. Pour les pièces namuroises, l'étude tracéologique conduite par Pierre Mille indique que le bois ressuyé (c'est-à-dire contenant entre 100 et 30 % d'humidité) a été travaillé avec des haches à bûcher ou des herminettes. Sur un des objets¹¹, l'artisan a usiné dans le fil du bois sur contre dosse, tandis que pour un autre¹², le patin a été taillé sur bois de fil sur faux quartier, c'est-à-dire sur du bois intermédiaire compris entre la dosse et le quartier. La troisième pièce¹³, quant à elle, a été travaillée quasiment sur maille¹⁴.

Bien qu'attesté dès le 13° siècle, ce soustype P2c est donc essentiellement référencé pour des contextes datés entre le 14° et le début du 16° siècle.

2.3.1.2.4. Les éléments sans soubassement : la variante P2d

Ce groupe est représenté par deux pièces découvertes pour l'une en Hollande et pour l'autre en Angleterre (Goubitz *et al.*, 2001 : 258 ; Grew & de Neergaard, 1988 : 97-98). Leurs datations

respectives varient entre le début du 15^e siècle et la première moitié du 16^e siècle.

Les semelles sont plates. Les perforations visibles sur l'arrière de la semelle de Londres montrent que l'objet comportait un montant l'assujettissant à la cheville. Les mouvements du pied étaient de ce fait limités, ce qui a nécessité d'articuler la semelle afin de faciliter la locomotion (fig. 14). Il est intéressant de noter que cette semelle allie deux essences : l'aulne et le saule. Il est possible que cet objet soit en fait une pièce de second choix constituée de l'association d'éléments prélevés sur différentes paires (Grew & de Neergaard, 1988 : 97-98).



Fig. 14 – Dessin de la semelle articulée découverte à Londres. Les perforations visibles sur la tranche de la semelle montrent qu'un système de fixation était présent à l'arrière (© V. Montembault, d'après Grew et de Neergaard, 1988).

Bien que cette typologie des artéfacts à semelle de bois repose sur un faible effectif d'exemplaires, il semble que celles à dessus de peau travaillée présentent une évolution dans leur conception. De fait, plate et assez massive du 12° siècle au début du 14° siècle, la semelle devient plus profilée et présente un avant-pied décaissé à partir du 13° siècle. Cette fabrication va peu à peu se développer pour devenir la production majoritaire à partir du 14° siècle. Cette évolution semble devoir être mise en parallèle avec celle de la conception des semelles de chaussures (fig. 15).

En effet, jusqu'au 13° siècle, la chaussure est conçue, pour la tige, essentiellement à partir d'une grande pièce de peau mise en forme autour du pied. Ceci implique, pour éviter de faire tout pli dans la couture de semelage, que la semelle soit massive. Le pied a donc tendance à flotter dans le soulier et il est maintenu en place grâce à des lacets enserrant la cheville (fig. 16). Or, à partir du 13° siècle, la semelle de la chaussure se profile, et, à partir du 14° siècle, se creuse dans la zone

¹¹ Pièce 02-014-0003.

¹² Pièce 02-021-0012.

¹³ Pièce 02-021-0005.

¹⁴ Cette contribution fait partie du rapport inédit rédigé par Véronique Montembault en 2001. L'opération archéologique a été dirigée par R. Vanmechelen, N. Mees et C. Robinet.

	хии ^е siècle	xv ^e siècle		
Profil de semelle de chaussure				
Profil de semelle de patin				

Fig. 15 – Comparaison entre les profils de semelles de chaussures et ceux de semelles en bois.



Fig. 16 – Reproduction de la chaussure datée du 13^e siècle découverte à Sarrebourg. L'entrée étant très large pour permettre le passage du pied, la pose d'un lien autour de la cheville est impératif afin de ne pas perdre la chaussure pendant la marche (© V. Montembault).

de la cambrure (fig. 15). Afin d'éviter tout pli pouvant échauffer et blesser le pied, les dessus sont alors bâtis à partir de plusieurs pièces cousues ensemble. La chaussure qui moule plus le pied est alors fermée à l'aide de boucles, de boutons. Elle accompagne ainsi mieux le pied lors des différentes phases de la locomotion. La marche, de rasante devient ainsi basculante. Pour accompagner cette évolution et ne pas être déchaussé pendant la marche, il est donc impératif, comme l'a illustré Marquita Volken dans ses essais de reconstitution, que l'avant des semelles de bois soit décaissé (Volken, 1997).

2.3.2. Les semelles de liège : le type G

Le semelage est en fait composite, constitué de l'association de peau travaillée et de liège. Sa mise en œuvre nécessite les cinq étapes suivantes :

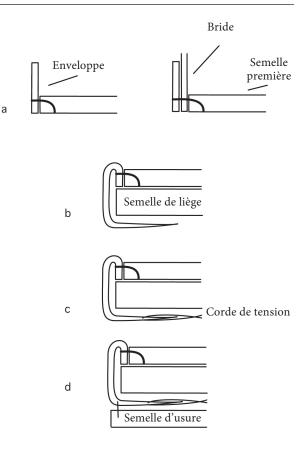


Fig. 17 – Vue en coupe du système de montage des galoches (© V. Montembault).

- 1. Décoration par poinçonnage de la semelle première en peau travaillée.
- 2. Couture entre la semelle première et l'enveloppe qui est la pièce de peau enrobant le liège (fig. 17 a). C'est lors de cette étape que les brides sont prises dans la couture.
- 3. Retournement de l'enveloppe et mise en place de la semelle de liège (fig. 17 b).
- 4. Pose de la corde de tension en zigzag entre les deux bords opposés de l'enveloppe (fig. 17 c). Cette opération est essentielle afin d'assurer la tension de l'enveloppe lors de la pose de la semelle d'usure.
- 5. Couture entre l'enveloppe et la semelle d'usure grâce à un point tunnel. Ainsi caché dans l'épaisseur de la semelle, le fil est protégé de l'usure (fig. 17 d).

Peu d'exemplaires complets sont connus. Cependant, grâce aux caractéristiques suivantes, il est possible de reconnaître l'appartenance d'un fragment au type G:

- Tout d'abord, la semelle première est systématiquement décorée par gaufrage, alors que celle des chaussures ne l'est pas.
- Ensuite, bien que la corde de tension ait disparu pendant l'enfouissement, son empreinte sur la semelle d'usure est toujours visible et le point d'assemblage correspond à un point tunnel, c'est-à-dire un point dans lequel le fil de couture, pris dans l'épaisseur du cuir, est invisible et ainsi préservé de l'usure (fig. 18).

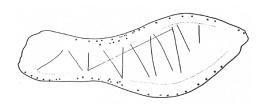


Fig. 18 – Dessin de la semelle d'usure 21/325/1 provenant des fouilles urbaines de la Ville de Saint-Denis, montrant l'empreinte laissée par la corde de tension ainsi que par les points de couture (© V. Montembault).

Enfin, lorsque le dessus est constitué de deux brides, ces dernières sont généralement assemblées grâce à une boucle de type en 8; bien que, comme pour certains exemplaires du type à semelle de bois P2c, un ou deux exemplaires datés de la fin du 15° siècle soient lacés (fig. 19).

Les brides peuvent être nues, ou comporter un décor. Ce dernier est alors gaufré, repoussé ou brodé. Lorsque des traces de



Fig. 19 – Reproductions de deux pièces à semelles de liège réalisées d'après des pièces archéologiques et présentant pour l'une une fermeture par laçage et pour l'autre une fermeture par boucle (© V. Montembault).

couture sont présentes le long des montants des brides, elles attestent qu'un élément aujourd'hui disparu y était cousu.

Les attestations archéologiques les plus précoces correspondent au 13° siècle avec la bride découverte à Saint-Omer (fig. 20). Cependant la majorité des contextes de découvertes se situe au bas Moyen Âge et plus particulièrement au 15° siècle. Des exemplaires ont été mis au jour, en Angleterre (Londres), en Belgique (Bruges, Hollogne-aux-Pierres, Namur, Malines), en France (Metz, Rodez, Saint-Denis, Saint-Omer) et aux Pays-bas (Bois-le-Duc, Deventer, Heumen, Hoorn, Leide, Nimègue, Oldenzaal, Oosterschede). Mais l'état fragmentaire des objets interdit d'en extraire suffisamment de particularités pour individualiser des sous-types.

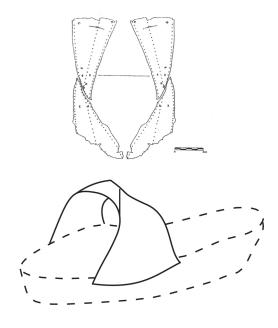


Fig. 20 – Dessin de la bride découverte à Saint-Omer et proposition de restitution (© V. Montembault).

Si l'observation de l'ensemble de ces objets à semelle de bois ou de liège permet de construire une typologie et si la datation des contextes nous fournit la chronologie des artéfacts, par contre, ces aires de rejets correspondant à des comblements de puits, fosses dépotoirs, fossés ou lits de rivière ne peuvent nous renseigner sur la manière dont les pièces étaient portées. Il convient dès lors de se tourner vers les représentations et de s'aider des textes pour tenter de connaître la manière dont ils étaient désignés.

3. Sabot, patin, socque et galoche dans l'iconographie et les textes

3.1. Sélection des œuvres

L'objectif de cette recherche étant de déterminer l'utilisation, nous n'avons retenu, dans la collecte des sources, que celles illustrant la manière dont les objets étaient portés. Ainsi, nous avons dû écarter, entre autres, le tableau des « Époux Arnolfini » peint par van Eyck en 1434, de même que la représentation de « La Nativité » réalisée en 1490 par Benedetto Bigordi, dit Ghirlandalo¹⁵.

Comme pour notre corpus typologique, les œuvres consultées correspondent à une vaste aire géographique, puisque nous avons compulsé des productions françaises, allemandes, espagnoles, italiennes, anglaises, hollandaises...

Concernant les sources écrites, nous avons choisi de ne sélectionner que celles donnant des indications sur les matériaux constitutifs des objets, sur la manière dont ils étaient portés, sur leur dénomination ou sur l'artisan qui les fabriquait.

Ces textes sont rédigés en latin ou en ancien français. Pour éviter de nous laisser influencer par une traduction pouvant impliquer une interprétation, nous avons travaillé premièrement à partir des textes originaux. Une fois la sélection arrêtée et l'occurrence des termes relevée, nous avons procédé aux traductions ¹⁶. Mais pour éviter de reproduire les interprétations induites par toute traduction, nous avons choisi de produire ici uniquement les textes originaux.

3.2. Informations fournies

Dans « Le vagabond » peint par Jérôme Bosch entre 1490 et 1510, le personnage principal porte un « patin de cuir » directement chaussé sur le pied gauche (fig. 21). Cependant, ce mode de représentation reste exceptionnel, puisque, dans toutes œuvres consul-



Fig. 21 – Détail des pieds du vagabond montrant une pièce de type G directement portée sur le pied (© Wikimedia, https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/4e/Jheronimus_Bosch_112.jpg).

tées, et quel que soit le type d'objet représenté (P ou G), tous sont portés par-dessus une chaussure.

Ainsi, dans le « Chemin de croix » du Horae ad usum Parisiensem, réalisé entre 1401 et 1500, Simon de Cyrène est équipé de surchaussures de type P1 (fig. 22). Ce sont également des surchaussures entièrement de bois que l'on observe aux pieds du personnage peint vers 1475 sur le retable de l'église de

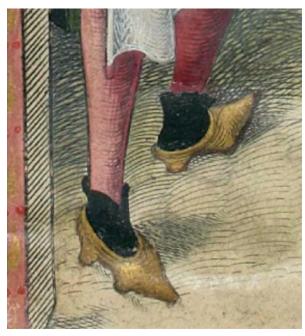


Fig. 22 – Détail du « Chemin de Croix » du Horae ad usum Parisiensem montrant Simon de Cyrenne portant des patins réalisés intégralement en bois (© Gallica, http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8432895r/ f198.item.zoom#).

 $^{^{\}scriptscriptstyle 15}$ Notons que sur cette œuvre est représentée une paire du type P1.

Nous tenons ici à remercier Etienne Hustache, Conservateur en Chef à la BnF, pour avoir réalisé ces traductions.

Dortmund (fig. 23). Notons qu'avant le 15^e siècle, nous n'avons recensé aucune représentation de ces pièces faites d'une bille de bois évidée.



Fig. 23 – Détail montrant le personnage de l'angle gauche du panneau central du retable du maître autel de l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, Dortmund. Derick Baegert, peint vers 1475 (© wikimedia, https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ac/Baegert-Altar-Dortmund-Mitte.jpg).

De même, lorsque le dessus est en peau travaillée, que la semelle soit en bois ou en liège, la pièce est toujours utilisée en tant que sur-chaussure. Ainsi, dans l'exemple de « L'extraction de la pierre de folie » peinte par Henri Blès, vers 1550, la robe entrouverte de l'homme de droite laisse entrevoir la manière dont sont portées les pièces à semelle de bois (fig. 12).

Ainsi, il semble donc que le sabot, tel que nous le concevons aujourd'hui, c'est-à-dire porté en lieu et place d'une chaussure, était inconnu du Moyen Âge et que l'ensemble des artéfacts de type P ou G soient à ranger dans le type générique des sur-chaussures. Mais, est-il possible de déterminer leur dénomination au Moyen Âge de même que le corps d'artisans qui les fabriquaient ?

Dans les textes latins, traitant des règles de vie dans les églises et les monastères, nous avons essentiellement relevé l'occurrence du terme « Soccus » qui désigne un artéfact dont la semelle est de bois¹⁷. Ce soccus est simplement enfilé¹⁸ et il est interdit de les porter dans

l'église ou le cloître car ils font grand bruit, d'autant plus que certains étaient ferrés¹⁹.

Dans un seul texte nous avons trouvé l'emploi de « Patinus » qui semble être un modèle proche du soccus.

Un autre écrit nous apporte la précision suivante : le « Talares » est une chaussure à semelle de bois enserrant le talon²⁰. Il est tentant de la rapprocher des types P1 et P2 b.

Ce terme soccus semble donc désigner la chaussure à semelle de bois. Nous avons donc cherché l'occurrence des termes socque ou socche dans le dictionnaire en ligne du moyen français²¹. Or, aucun n'est renseigné, tandis que le mot « patin » semble plus usuel.

Nous apprenons ainsi qu'aux alentours des années 1420 vit à Gand Jehan de Grote, patinier de son état²². En outre, comme l'attestent les lettres de Charles VII rédigées en 1452, les fabricants de patins sont regroupés à Tours en corporation et exercent leur activité dans des ateliers dénommés patineries²³.

Les sur-chaussures à semelles de liège, quant à elles, sont, et dès le milieu du 14^e siècle, dénommées galoches²⁴. Elles peuvent être doublées de draps²⁵ ou dorées à la manière de Lombardie²⁶.

¹⁷ Lignea tantum sola (i. e. solea), quae vulgo soccos monasteria vocitant Gallicana... (Niermeyer, 1956).

 $^{^{\}rm 18}$ Socci non ligantur, sed tantum intromittuniur (Du Cange, 1688).

¹⁹ Nec etiam in ecclesia vel claustro portabunt (canonici) Patinos sive soccos ferratos sterpitum magnum facientes (Du Cange, 1688).

²⁰ Talares calcei Socci sunt, quiinde nominati vedentur, quod ca figura sint, ut constringant talum (Du Cange, 1688 : vol. VI-VII, 504).

²¹ http://zeus.atilf.fr/dmf/

²² À Jehan de Grote, patinier, demourant à Gand, pour huit douzaines de paires de patins (Laborde de, 1849-1852, tome 1 : 182).

²³ [Titre: Lettres de Charles VII, par lesquelles il confirme les Statuts du métier de Faiseurs de patins à Tours] « Charles, par la grace de Dieu, Roy de France, savoir faisons à tous présens et à venir, Nous avoir receue l'umble supplicacion des Maistres du mestier de Patinerie de nostre ville de Tours (...) » (Bréquigny de, 1790 : 132).

²⁴ En 1367, (...) pour 4 paires d'estiveaux et 3 paires de galoches à liege que il a baillées... pour Mg du Gange, 1954 : 504 (Prost & Prost, 1902-1904 : 108).

une paire de galoches de liège doublées de drap XIJ s. (Laborde de, 1849-1852, tome 1 : 494).

²⁶ En 1408, (...) cinq paires de galoches de cuir doré, de la façon de Lombardie (Graves, 1926 : 133).



Fig. 24 – Vue du fronton de l'école des cordonniers, campo Tomà à Venise. Au centre du linteau, et encadré de deux chaussures, est représentée une galoche vue du dessus (© Wikimedia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Scuola_dei_Calegheri_(Venise)#/media/Fichier:Scoleta_dei_calegheri_(Venice)_-_rilievo_di_Pietro_Lombardo,_1478.jpg).

Les comptes de Lille nous apprennent qu'en 1466-1467, la commande de galoches est passée à Guilmot Rondel, cordonnier de son état²⁷. Il nous semble peu surprenant que cet artisan assure ces deux types de productions. En effet, à part le façonnage des semelles de liège, qui se rapproche plus de l'artisanat du bois, l'essentiel de la mise en forme d'une

galoche repose sur la couture de la peau et les points utilisés sont identiques à ceux mis en œuvre dans la fabrication d'une chaussure.

D'ailleurs, existent encore à Venise les bâtiments de l'ancienne école des cordonniers fondée au 13° siècle. À la base du fronton, plus tardif puisque daté du 15° siècle, on peut reconnaître, encadrée d'une paire de chaussures, une galoche vue du dessus (fig. 24). Ceci atteste bien qu'au moins chez la Sérénissime, les apprentis cordonniers apprenaient également à fabriquer des galoches.

À la lumière de ces informations, nous proposons de dénommer les sur-chaussures à semelle de bois de notre typologie « Patin », et celles à semelle de liège « Galoche » (fig. 25).

Les galoches seraient fabriquées par les artisans maîtrisant la couture de la peau et les patins, quant à eux, seraient l'œuvre des patiniers. Pourrait-on envisager une répartition des tâches dans les chaînes de fabrications, les patiniers réalisant l'ensemble des éléments en bois et liège ? Ils fourniraient ainsi le cordonnier en semelles de liège, ce dernier,

Type	P				G	
Composition de la semelle	Bois				Liège enrobé de peau	
Composition du dessus	Bois	Peau travaillée				Peau travaillée
Sous-Type	P1	P2				
Variante		P2a	P2b	P2c	P2d	
Profil de la semelle vue du dessus				-		
Vue de profil				7		9
Datation proposée	XIII-XV ^e S.	f. xII-d. xIV ^e s.	XIV-XV ^e S.	XII-XV ^e S.	XV-XVI ^e S.	XIII-XV ^e S.
Dénomination du type	PATIN				GALOCHE	

Fig. 25 – Tableau présentant la dénomination des types, leur répartition en sous-types et variantes, ainsi que leur période chronologique de production.

²⁷ À Guilmot Rondel, cordewanier, - pour une paire de galoches de liège doublées de drap XIJ s. (Laborde de, 1849-1852, tome 1 : 494).

de son côté, coupant et fabriquant des brides de patins que le patinier n'aurait qu'à clouer sur la semelle ? Cette interprétation de la répartition des tâches est séduisante. Cependant, Charles VII écrit dans ses lettres que : « Quant aucun Compaignon vouldra estre passé Maistre (...) [il devra réaliser un chefd'œuvre] c'est assavoir, une paire de galoches de bois, guernies de cuir bien et souffisamment comme il appartiendra, et une paire de patins » (Bréquigny de, 1790 : 231).

Le patinier fabriquerait-il donc aussi des galoches et seraient-elles en bois ? Ou bien le terme bois est-il utilisé comme synonyme de liège ? Le patinier dans son chef-d'œuvre réalise t-il l'objet complet ou bien la seule partie en bois ou en liège ?

Une recherche plus approfondie sur les textes permettra peut-être ultérieurement de répondre à ces questions.

4. Conclusion

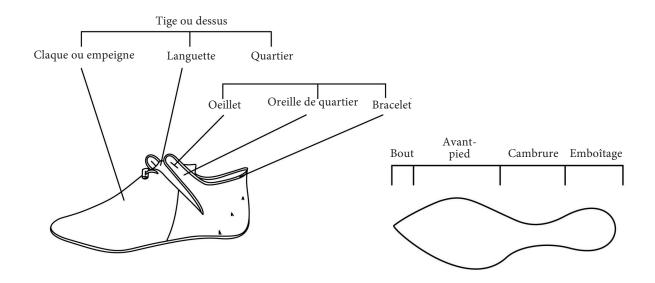
La plus ancienne pièce ressemblant à ce que nous dénommons sabot date de l'extrême fin du 13^e siècle, mais il ressort de la présente étude que le sabot, dans l'utilisation que nous lui donnons aujourd'hui, est inconnu au Moyen Âge. L'ensemble des artéfacts s'apparente de fait à des sur-chaussures.

L'hétérogénéité dans la qualité des sources disponibles n'a pas facilité cet essai de classement typologique. Cependant, une typologie qui laisse entrevoir une évolution chronologique a été mise en évidence. La répartition des objets qui a été adoptée (d'un côté les semelles de bois et de l'autre celles de liège) semble correspondre à la distinction faite au Moyen Âge. C'est pourquoi nous proposons d'utiliser le terme de patin pour désigner toute sur-chaussure à semelle de bois et celui de galoche pour désigner toute pièce à semelle de liège.

Ce premier travail demande à être complété, tout d'abord en remontant aux sources primaires d'informations, afin de combler les cases blanches du tableau de collecte de données. Ensuite, il sera alimenté en y insérant les nouvelles découvertes. On pourra alors extraire les tableaux de comptage et envisager une étude de la représentativité des types dans le temps et l'espace. Il semble en outre primordial de réaliser une identification systématique des essences et espèces animales, et ce afin d'étudier les corrélations entre ces données et le type d'artéfact produit.

Le calcul des pointures, dès lors que l'état de l'objet le permet, devrait aussi être systématiquement pratiqué. Ce protocole, par exemple appliqué sur les chaussures, a permis de mettre en évidence une production spécifique destinée aux enfants (Montembault, 2016 : 119-120).

Enfin, une collaboration entre spécialistes (archivistes, paléographes, historiens de l'art...) serait souhaitable afin de mettre en commun les données permettant de mieux connaître la répartition du travail entre artisans, la fabrication, ainsi que l'utilisation de ces sur-chaussures.



Glossaire technique

Avant-pied : partie antérieure du pied, comprenant le cou-de-pied, l'articulation métarso-phalangienne et les orteils.

Bride : pièce de cuir recouvrant plus ou moins l'avant du pied.

Claque: partie avant de la tige couvrant le cou-de-pied et les orteils (synonyme d'empeigne)

Dessus : ensemble des pièces formant la partie supérieure de la chaussure. Synonyme de tige.

Empeigne : partie avant de la tige couvrant le cou-de-pied et les orteils (synonyme de claque).

Patin : dans une chaussure, pièce de réparation du semelage se trouvant en contact avec le sol.

Quartier : pièce formant l'arrière de la tige et remontant plus ou moins sur le coude-pied pour fermer la chaussure.

Semelage : par opposition à la tige, ensemble des pièces constituant le dessous de la chaussure et s'interposant entre le pied et le sol.

Semelle : partie formant le dessous de la chaussure et qui se trouve en contact avec le sol.

Tige : ensemble des pièces formant la partie supérieure de la chaussure. Synonyme de dessus.

Bibliographie

Anonyme, 1980. « Rapport de fouilles effectuées au palais Rihour », Groupe archéologique lillois : rapport annuel 1980 : 1-17.

BAART J. M., 1982. « Mittelalterliche Holzfunde aus Amsterdam. Der Zusammenhang zwischen Holzart und Gerätform », *Jahrgang 10*: 51-62.

Boileau E., Lespinasse R. de & Bonnardot F. (éd.), 2005. Les métiers et corporations de la ville de Paris. XIII^e siècle. Le livre des métiers d'Etienne Boileau, Paris, Godefroy.

Bréquigny L.-G. de, 1790. Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique, t. 14. Contenant les ordonnances depuis la vingt-cinquième année du règne de Charles VII, jusqu'à sa mort en 1461, Paris, Imprimerie royale.

DEBORDE G. & MONTEMBAULT V., 2021. « Les artisans tanneurs de l'Hôtel du département à Troyes (Aube) ont-ils réinventé le cuir au cours du XII^e siècle ? », La vie en Champagne, 107 : 8-15.

DRIEL-MURRAY C. VAN, 1984. « Schoeisel van de opgraving van het St. Agnietenklooster en het St. Michielsklooster in Leiden », Bodemonderzoek Leiden: 143-165.

Driel-Murray C. van, 1987. « Ledervondsten uit het ir. Driessenplein te Leiden », Bodemonderzoek in Leiden : 131-141.

- Du Cange, Ch. Du Fresne, 1688. *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis...*, Lyon, Anisson, J. Posuel et C. Rigaud.
- Fehring G. P., 1996. Stadarchäologie in Deutschland: Archäologie in Deutschland. Stuttgart, Sonderheft.
- GÉMIS Ph., BOURDOUXHE C., GRIMBÉRIEUX J. & LEGRÈVE P., 2017. « 2000-2010 : 10 années de fouilles sur le site présumé de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres », Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie, 53 : 19-56.
- GODEFROY F., 1902. Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XVI^e siècle : composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe, t. 10, Paris, Librairie Émile Bouillon.
- GOUBITZ O., 1983. De ledervondsten, dans Van bos tot stad, opgravingen in 's-Hertogenbosch, 's-Hertogenbosch, Gemeentewerken, p. 274-283.
- GOUBITZ O., 1988a. Brugge op grote en jleine voet: laat-middeleeuws schoeisel en andere lederresten, in Brugge onder-zocht: tien jaar stadsarcheologisch onderzoek 1977-1987, Brugge, VZW Archeo-Brugge, p. 151-159.
- GOUBITZ O., 1988b. De lederen voorwerpen, in Kattendiep deurgraven: historisch-archeologisch onderzoek aan de noordzijde van het Gedempte Kattendiep de Grogningen, Groningen, Stichting monument en material.
- GOUBITZ O., 1990. « Bijlage », Fijding, 1:41-45.
- GOUBITZ O., DRIEL-MURRAY C. VAN & GROEN-MAN-VAN WAATERINGE W., 2001. Stepping through time: archaeological footwear from prehistoric times until 1800, Zwolle, Stichting Promotie Archeologie.
- Graves F.M. (éd.), 1926. Deux inventaires de la maison d'Orléans (1389 et 1408), Paris, H. Champion.

- Grew F. & DE NEERGAARD M., 1988. Shoes and pattens, Museum of London (éd.), Rochester, NY, Boydell Press, New ed.
- HECKENBENNER D., 2004. Galoches de bois et bottines de cuir, se chausser de l'antiquité à l'aube de la renaissance. Musée du pays de Sarrebourg du 25 juin au 17 octobre 2004. Sarrebourg, Musée du pays de Sarrebourg.
- HEEGE A., 2020. Trippeneisen: Eisen für Holzpantoffeln und Trippen, in Volken M., Heege A. & Teuber S., Einbeck-Petersilienwasser. 2: Lederfunde und Schusterwerkzeuge, Studien zur Einbecker Geschichte, 19, Oldenburg, Isensee Verlag, p. 143-52.
- LABORDE L. DE, 1849-1852. Les Ducs de Bourgogne : études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le xv^e siècle, et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne, Paris : Plon frères.
- LAGERWEY-TIMMER J., 1980. « Van schoenen, trippen en platijnen », Haarlems bodemonderzoek, 12:93-112.
- LEENHARDT M. *et al.*, 1999. « Un puits : reflet de la vie quotidienne à Montpellier au XIII^e siècle », Archéologie du Midi Médiéval, 17 : 109-186.
- MOENS J., 2020. De archeologie van leren schoeisel in de middeleeuwen en nieuwe tijden in Vlaanderen. 2 vols : Een chronologische, technische en typologische studie. Analyse en interpretatie, Zwolle, Spa uitgevers.
- Montembault V., 1987. La chaussure aux xiv-xv^e s. à Saint-Denis : données de la recherche, Mémoire de D.E.A., Université de Paris 1, Paris.
- Montembault V., 1992. « Un ensemble de cuirs archéologiques des xv-xvi^e siècles », Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 43 : 162-169.
- Montembault V., 1993. « Les cuirs de la fin du XIV^e siècle du site Jacobins-Raynaldy, Rodez (Aveyron) », *Archéologie du Midi médiéval*, 11 : 85-98.
- Montembault V., 1996 a. « Étude des cuirs », in *Metz médiéval : mises au jour, mise à jour*, Metz, Éd. Serpenoise, p. 153-163.
- Montembault V., 1996 b. « Étude des cuirs découverts sur les sites du quai des Salines

Véronique Montembault

- et des anciennes casernes d'Albret à Saint-Omer », in Du terrain au musée, 1993-1996 : trois années de recherches archéologiques dans l'Audomarois, Saint-Omer, Musée de l'hôtel Sandelin, p. 100-105.
- Montembault V., 2001. Étude des objets en cuir provenant du site de la Place d'Armes à Namur : rapport préliminaire, Egriselles-le-Bocage, n.p., 33 p.
- Montembault V., 2016. Chaussures et travail de la peau du IX^e au début du XVI^e siècle dans les centres urbains de France septentrionale Thèse sur travaux, thèse de doctorat inédite, Université de Paris 1.
- Montembault V., à paraître. « La collection de cuir », in Barbieux J. (dir.), Gomes M. (dir.), Tourcoing, les fouilles de la Grand-Place, Numéro spécial archéologie, Revue du Nord.
- NIERMEYER J.-F., 1954. Mediae latinitatis lexicon minus, Leiden, J. Brill.
- Prost B. & Prost H., 1902-1904. Inventaire mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, t. 1, Paris, E. Leroux.
- RAMA L., 1973. Dictionnaire technique de l'industrie de la chaussure. Lyon, Centre technique du cuir.
- Schietecatte L., 2003. « Laat- en postmiddeleeuws leder uit het verlaten vissersdorp "Walraversijde" (stad Oostende, prov. West-Vlanderen) », Archeologie in Vlaanderen VII – 1999/2000: 141-200.
- Swann J., 2001. History of footwear in Norway, Sweden and Finland: Prehistory to 1950, Stockholm, Kungl. Vitterhets, historie och antikvitets akademien (Royal Academy of Letters, History, and Antiquities).
- Ulbricht I. (éd.), 2006. Holzfunde aus dem mittelalterlichen Schleswig, Ausgrabungen in Schleswig, *Berichte und Studien*, 17, Neumünster, Wachholtz.
- VOLKEN M. 1997. « Lopen op trippen: het belang van het experiment », Westerheem, 46-5: 12-18.
- VOLKEN M., 2014. Archaeological footwear: development of shoe patterns and styles from

- prehistory till the 1600's, Zwolle, Stichting Promotie Archeologie.
- Volken M., Heege A. & Teuber S., 2020. Einbeck-Petersilienwasser. 2: Lederfunde und Schusterwerkzeuge, Studien zur Einbecker Geschichte, 19. Oldenburg, Isensee Verlag.

Adresse de l'auteur : Véronique Montembault 35 avenue de la Vallée des Prés 14400 Bayeux (France) veronique.montembault@neuf.fr